

AUREP

Expert en Conseil Patrimonial (ECP)

Demande de renouvellement au RNCP auprès de France Compétence en cours.

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Jean Aulagnier

Coresponsable pédagogique ECP
Vice-président AUREP
Président de la Commission
Pédagogique et Scientifique de l'AUREP



Natacha Fauchier

Coresponsable pédagogique ECP
Responsable scientifique AUREP
Diplômée notaire

“ Cette formation, fortement réputée, est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires. ”

Les métiers du conseil patrimonial sont en pleine mutation. Les clients se montrent de plus en plus avertis et exigeants quant à la gestion de leur argent et de leur patrimoine.

La demande d'un accompagnement spécifique et personnalisé s'accroît et le conseil s'avère de plus en plus fondamental et différenciant.

Fort de cette évidence et de cette nécessité, l'AUREP propose et actualise sans cesse depuis 1995 une formation pluridisciplinaire « Expert en conseil patrimonial ». Elle permet d'exercer les missions de conseiller en gestion de patrimoine, de développer une approche globale du patrimoine et une ingénierie patrimoniale adaptée aux attentes des clients.

Ouverte à ceux qui ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, cette formation passionnante apporte une véritable ouverture d'esprit. C'est une plus-value incontestable tant pour la clientèle que les partenaires (notaires, avocats, conseillers patrimoniaux).

Dès le milieu de la formation, les « étudiants » parviennent à mettre en pratique des stratégies vues ensemble pendant les cours ! De quoi être rapidement autonome grâce à une méthodologie efficace et réputée.

Un diplôme d'excellence à très forte notoriété sur le marché, reconnu comme l'un des meilleurs diplômes en gestion de patrimoine en France.

EXPERT EN CONSEIL PATRIMONIAL



1995
DATE DE CRÉATION



94 %
DE SATISFACTION
EN 2022



89%
DE RÉUSSITE EN 2022



9 250
NOMBRE DE
DIPLÔMÉS



PARIS / CLERMONT-FD
AIX-EN-PROVENCE / LILLE/
LA ROCHE-SUR-YON



30
APPRENANTS MAXIMUM
PAR GROUPE

AUREP, LA REFERENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



29
ANS
D'EXISTENCE



1300
PROFESSIONNELS
FORMÉS EN 2023



90
INTERVENANTS



93%
TAUX DE SATISFACTION
EN 2023



+ 2100
ADHÉRENTS AU CLUB
AUREP ALUMNI



EXPERT EN CONSEIL PATRIMONIAL :

Demande de renouvellement au RNCP auprès de France Compétence en cours.

Rythme 📅 **Annuel** : 3 à 4 jours consécutifs de cours par mois

Durée 🕒 **34 jours** (238 heures)

Villes 📍 **Paris, Clermont-Ferrand, Aix-en-Provence, Lille, La Roche-sur-Yon**

Modalités 📄 **Présentiel ou Mixte** (alternance de présentiel et distanciel)

Tarifs 2024 € **8 250 €** (non soumis à TVA)

Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €

Tarif réduit : 7 700 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.

**Tarifs non assujettis à TVA.*

Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : contact@aurep.com.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer une approche globale du patrimoine (audit patrimonial précis suivi de préconisations ciblées) et définir une ingénierie patrimoniale pluridisciplinaire (économie, finance, droit civil, droit fiscal, droit social, etc.) au service des objectifs des clients.

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine, salarié ou indépendant
- Ingénieur patrimonial



INSCRIPTIONS

Ouverture en mars 2024



PLACES LIMITÉES

30 participants par groupe



PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui, de façon libérale ou au sein d'une société, ont la charge de conseiller une clientèle privée dans la gestion et l'organisation de leur patrimoine, et qui justifient :

- › soit d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou niveau 7 dans les domaines économique ou juridique
- › soit d'un Master 1 en Droit ou en Économie délivré par une Université,
- › soit d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, ou Bachelor d'une école de commerce, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment,
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@arep.com



LIEUX

Paris / Clermont-Fd
Aix-en-Provence / Lille/
La Roche-sur-Yon



FORMAT

Annuel



EXAMENS

Décembre 2025

PLAN DE FORMATION

Expert en Conseil Patrimonial (ECP)

INTRODUCTION

De la gestion au conseil patrimonial, du contenu au contenant 3,5 h

LE CONTENU

Choix et arbitrage des allocations d'actifs

Composer le financier

Actifs financiers en direct 7 h
Produits de la gestion collective et produits structurés 7 h

Composer l'immobilier

Actifs immobiliers 7 h
Financer l'immobilier, l'effet de levier du crédit, couvrir les risques de la dette 3,5 h

Mixer

Allocation d'actifs patrimoniale 7 h
Mode de détention des actifs financiers 3,5 h
Influence de l'environnement économique sur l'allocation d'actifs 14 h

LE CONTENANT

Choix et arbitrage des modes de conjugalités

Choisir et arbitrer le régime matrimonial 10,5 h

Contenants partagés, subis ou choisis

Indivision, Concubinage, PACS 7 h
Démembrement de propriété 17,5 h
Assurance vie 14 h
Sociétés civiles patrimoniales, immobilières et financières 14 h

Opérations d'arbitrage choisies ou subies

Libéralités entre vifs 7 h
Transmission à cause de mort 10,5 h

Influence de la fiscalité

Fiscalité des revenus et des plus-values 17,5 h
Fiscalité de l'investissement locatif 7 h
Fiscalité du patrimoine (IFI) 7 h
Fiscalité de la transmission à titre gratuit 7 h

LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL EN INGENIERIE PATRIMONIALE

Mettre en œuvre l'investissement immobilier

Accompagner l'investisseur immobilier : acquérir, administrer* 3,5 h

Mettre en œuvre une prévoyance adaptée

Préparer ses revenus de remplacement (retraite) 7 h
Compléter ses revenus, convertir un capital en rente* 3,5 h

Adapter le conseil patrimonial aux préoccupations des clients

Personnes protégées, majeurs, mineurs 7 h
Survivant du couple 7 h
Familles recomposées* 3,5 h
Construire et délivrer le rapport patrimonial (études de cas) 21 h

La relation client

De l'audit au closing 7 h
Positionner et facturer ses prestations 3,5 h
Satisfaire aux obligations réglementaires liées aux conseils 3,5 h

* Module Asynchrone obligatoire

ÉVALUATION

➤ **Épreuve bloc 1** - « Auditer la situation patrimoniale du client »

Étude de cas écrite de 2 heures - notée sur 40 (note minimale pour valider le bloc 20/40)

➤ **Épreuve bloc 2** - « Concevoir les stratégies patrimoniales »

Étude de cas écrite de 2 heures - notée sur 40 (note minimale pour valider le bloc 20/40)

➤ **Épreuve bloc 3** - « Mettre en œuvre le conseil patrimonial »

Mise en situation professionnelle : oral de 40 minutes - notée sur 20 (note minimale pour valider le bloc 10/20)

Pour valider l'intégralité de la formation, le candidat devra valider l'ensemble des blocs.





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :

- ▶ **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- ▶ **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- ▶ **Un accès au logiciel des calculs patrimoniaux de l'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.

▶ ** non fournis dans le cadre de la formation*

Un accès au Profil Invest Aurep, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET FORMATEURS



Jean Aulagnier
Vice-président AUREP
Président de la Commission Pédagogique et Scientifique de l'AUREP



Natacha Fauchier
Responsable scientifique AUREP
Diplômée notaire



William Altide
Maître de conférences associé à l'Université de Lille,
Président de COOP & CORP -
Consultant CRIDON SUD-OUEST



Benoît Berchebru
Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale Groupe NORTIA DLPK



Alexandre Boutin
Directeur de l'Ingénierie Patrimoniale Groupe PRIMONIAL



Cécilia Broto
Diplômée notaire,
juriste conférencière



Marion Chapel-Massot
Dirigeant DECARION



Roseline Charasse
Directrice ingénierie patrimoniale CIC Banque Privé Île de France



Marie Amandine Chauvin Bonansea
Conseiller en gestion et organisation du patrimoine



Jean-Baptiste Chelle
Directeur associé, département fiscal et patrimonial ARTHAUD-ASSOCIÉS



Olivier Chomono
Directeur associé LA CURATELAIRE



Bruno Chretien
Président INSTITUT DE LA PROTECTION SOCIALE
Président FACTORIELLES



Fabrice Collard
Notaire à Paris



Denis Cohen Bengio
Directeur FINANCIAL SOLUTIONS - GROUPAMA GAN VIE



Clément Dornier
Responsable structuration associé INOVIS BY CAELIS - Fiscaliste INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT



Caroline Emerique
Notaire associé KL CONSEIL



Christian Ensfelder
Gérant ECCO PATRIMOINE



Thomas Gimenez
Chargé de recherche AUREP



Virginie Godron
Docteur en droit privé
Avocate au Barreau de Lille
Fondatrice et CEO Nomos TECH



Claude Lajugée
Associé METISSE FINANCE



Laurent Lamazère
Président LAMAZÈRE
GESTION PRIVÉE



Xavier Lebrun
Directeur en charge de
l'ingénierie patrimoniale
OUDART BANQUE PRIVÉE



Henri Leyrat
Docteur en droit privé – HDR
Diplômé Notaire
Consultant en gestion de patrimoine



Louis-Grégoire Logre
Associé AGAMA CONSEIL



Laura Malherbe
Ingénieur patrimonial
CIC BANQUE PRIVÉE



Marion Martin
Ingénieur patrimonial
MICHEL TIROUFLET
CONSEIL Spécialiste retraite



Charles Nourissat
Coresponsable pédagogique IAP
Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de
Patrimoine Indépendant



Virginie Nyez
Ingénieur patrimonial CIC



Hélène Paerels
Avocate Barreau de Lille
Membre SCM Nomosa



Laurent Pallut
Consultant Gérant
GAIA CONSEILS



Pascal Pineau
Associé MÉTISSE
FORMATION



Pascal Pineau
Responsable pédagogique
IPCE AUREP
Gérant CABINET AF2P



Mathieu Plane
Directeur adjoint département
Analyse et Prévision
OFCE SCIENCES PO



Véronique Riches-Flores
Fondatrice & Présidente
RICHES-FLORES RESEARCH
GLOBAL MACRO & THEMATIC
INDEPENDENT RESEARCH



Matthieu Robineau
Professeur de droit privé - HDR



Pierre Sabatier
Coresponsable pédagogique IAP
Président AUREP
Président Primeview



David Seksig
Directeur général & co-
fondateur REMAKE ASSET
MANAGEMENT ISC



Charly Tournayre
Avocat, Docteur en droit -
fiscalité et ingénierie
patrimoniale



Daniel While
Directeur Recherche
et Stratégie
PRIMONIAL REIM

CANDIDATURE EN LIGNE

- **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**
- **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**
 - Photo d'identité
 - CNI ou passeport valide
 - Carte vitale
 - CV
 - Diplôme le plus élevé



À noter :

- Validation des prérequis professionnels (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

1

ÉLIGIBILITÉ

examen de la candidature

2

RÉPONSE

dans un délai de 15 jours

3

FINANCEMENT

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

4

VALIDATION

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

Je suis salarié..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**

Je suis à mon compte..... → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
(pro, indépendant et chef d'entreprise)

Je suis demandeur d'emploi..... → **AIF**

Je suis particulier → **Financement personnel**

Demande de renouvellement au RNCP auprès de France Compétence en cours.

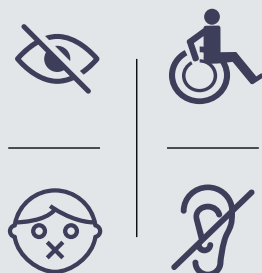


PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur
Tél : 04 73 17 15 10 • contact@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Héléne Lasfargues
Référente handicap

referent@aurep.com

ET APRÈS...

SPÉCIALISATIONS

- › Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise - IPCE
- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO
- › Ingénierie en Allocation Patrimoniale - IAP

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un événement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressants toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | X

aurep.com